

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## COMMUNE d'AIGUILLON

### Enquête Publique sur le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Aiguillon

Par arrêté n°04-2025-URBA en date du 04/08/25, le Président de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Aiguillon. Elle se déroulera à la mairie d'Aiguillon, du **mardi 9 septembre 2025 à 9h au vendredi 10 octobre 2025 à 12 h**.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux a désigné en qualité de commissaire enquêteur, M. Pascal AUDOIRE et en qualité de suppléant, Madame Sylvie RIVIERE.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier du projet de révision allégée n°1 du PLU pourra être consulté :

- **Au siège de l'enquête : en mairie d'Aiguillon** située Place du 14 Juillet - 47190 AIGUILLON aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : *du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 13h - 17h.*
- **A l'accueil du siège de la communauté de communes** – 30 rue Thiers, 47 190 AIGUILLON, aux jours et heures habituels d'ouverture : *du lundi au vendredi de 09h - 12h / 14h - 17h.*

Le dossier d'enquête publique mis en place à la mairie d'Aiguillon sera accompagné d'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sur lequel les observations et propositions du public peuvent être consignées.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions du public peuvent également être adressées de manière dématérialisée à l'adresse suivante : [enquetepublique@cceconfluent.fr](mailto:enquetepublique@cceconfluent.fr) ou par correspondance au commissaire enquêteur, à la **mairie d'Aiguillon** - Place du 14 Juillet - 47190 AIGUILLON.

Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée sur le site internet de la communauté de communes : [www.communauteconfluent.com](http://www.communauteconfluent.com) et de la commune : [www.ville-aiguillon.fr](http://www.ville-aiguillon.fr)

Les courriers, courriels, et autres documents transmis seront annexés au registre d'enquête et tenus à la disposition du public au siège de l'enquête pendant toute la durée de l'enquête.

M. Pascal AUDOIRE, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public à la **mairie d'Aiguillon** :

- **Le mardi 9 septembre 2025 de 09h à 12h ;**
- **Le jeudi 25 septembre 2025 de 15h à 19h ;**
- **Le vendredi 10 octobre 2025 de 9h à 12h.**

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur durant un an à la mairie d'Aiguillon, au service urbanisme de la communauté de communes et sur son site internet, ainsi qu'à la préfecture de Lot-et-Garonne aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les demandes de renseignement concernant ce dossier sont à adresser au : Service urbanisme de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas à Aiguillon.

Fait à Aiguillon, le 4 Août 2025

Le Président,  
José ARMAND